



Agent Traitant : Véronique RENSONNET

N° de Dossier : 2022/0120

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur Valentin Lacasse - Lafontaine demeurant Rue de l'Eglise, Fronville 11 6 à 6990 HOTTON.

Le terrain concerné est situé Rue des Primevères, lot 72 à 6940 Durbuy et cadastré division 2, section C n°914V2.

Le projet est de type : construction d'une seconde résidence, et présente les caractéristiques suivantes :

Écarts au permis d'urbanisation portant sur :

- **terrasse > 30 m², débordement de la terrasse et de l'escalier menant à la porte d'entrée hors zone constructible;**
- **volumétrie - proportion;**
- **toiture plate;**
- **absences de soubassement;**
- **parement en briques de ton noir (haut volume);**
- **absences d'encadrement des baies;**
- **verticalité : baies à tendances horizontales.**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h à l'adresse suivante : Durbuy, Service Urbanisme, Basse Cour 13, 6940 Durbuy :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Rensonnet Véronique, téléphone : 086/219826, mail : urbanisme@durbuy.be, dont le bureau se trouve Service Urbanisme, Basse Cour 13, 6940 Durbuy .

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 5/08 au 05/09/2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Durbuy, Basse Cour 13 à 6940 Durbuy ;
- par courrier électronique aux adresses suivantes : urbanisme@durbuy.be ;

Fait à Durbuy, le 28 juillet 2022

Pour le Collège Communal :

La Directrice générale f-f,

Julie PONSARD



Le Bourgmestre,

Philippe BONTEMPS